

de fontaine et dans les ruisseaux, et est aussi abondamment cultivé. On l'emploie à l'état frais.

Cette plante a 1-2 déc. de longueur; sa tige radicante est rameuse, anguleuse et fistuleuse : elle est, comme toute la plante, d'un vert luisant, ordinairement glabre. Les feuilles sont épaisses, pinnatiséquées, à segments ovales ou elliptiques, ceux des côtés inéquilatéraux, sinués, crénelés ou entiers, le terminal plus grand, presque égal à la base. Les fleurs sont blanches, en grappes soit terminales, soit opposées aux feuilles. Les siliques sont linéaires, subcylindriques, grosses et courtes, étalées ou même réfléchies, plus longues que les pédoncules.

Le Cresson a une saveur un peu amère et piquante caractéristique, et une odeur également piquante qui se développe par la contusion de la plante. Le suc contient une huile essentielle analogue à celle du Cochléaria.

Il ne faut pas confondre le Cresson avec le *Cardamine amara* L. qui s'en distingue, entre autres caractères, par ses tiges pleines et par ses siliques linéaires dressées, dont les valves se détachent avec élasticité. Cette plante a plus d'amertume, mais beaucoup moins de saveur piquante que le Cresson.

9. VÉLAR.

Erysimum, Herbe au chantre. — *Herba Erysimi*.

Le **Vélar** (*Sysimbrium officinale* Scop., *Erysimum officinale* L.) est une plante commune en Europe le long des murs et des chemins et au voisinage des habitations. Sa tige, haute de 40 à 60 cent., rameuse, porte des feuilles roncinées pinnatifides, à lobe terminal grand et hasté; les fleurs sont petites, à corolle jaune; les siliques, qui leur succèdent, sont appliquées contre la tige et forment ainsi des grappes fructifères effilées.

La saveur de la plante est acerbe et astringente.

10. ALLIAIRE.

Herba Alliaria.

L'**Alliaire** est l'*Alliaria officinalis* Andr. (*Erysimum Alliaria* L.), qui croît abondamment le long des haies dans toute notre région.

Elle a une tige haute de 60 cent., dressée, rameuse supérieurement, garnie de feuilles vertes, molles et glabres, cordiformes, pétiolées; les inférieures sont arrondies, crénelées sur les bords; les supérieures triangulaires, à dents aiguës. Les fleurs sont blanches, de grandeur moyenne, et disposées en une grappe corymbiforme, qui s'allonge à la maturité des fruits.

La plante fraîche prend par le froissement une forte odeur alliagée, due à une huile essentielle, verte, plus légère que l'eau, qu'on obtient par la distillation.

11. ROQUETTE CULTIVÉE.

Herba Erucae sativæ.

La **Roquette** (*Eruca sativa* Lam., *Brassica Eruca* L.) croît spontanément dans le midi de la France, en Espagne, en Suisse, en Autriche. On la cultive dans les régions plus septentrionales.

Ses tiges, hautes de 50 cent., rameuses, sont couvertes de feuilles lyrées, pinnatifides, à segments incisés dentés, verts, presque glabres. Les fleurs sont grandes; les sépales sont dressés; les pétales, beaucoup plus longs que les sépales, sont blancs ou blancs jaunâtres, marqués de raies violacées, anastomosées en réseau. Les siliques sont courtement pédonculées, appliquées contre la tige, et caractérisées par un bec en forme de glaive.

La plante a une odeur forte, surtout lorsqu'on la froisse, et une saveur âcre et piquante.

VIOLARIÉES

12. PENSÉE SAUVAGE.

Herba Juceæ, Herba Violæ tricoloris.

La **Pensée** (*Viola tricolor* L.) est une espèce de *Viola* qui varie à l'infini par la grandeur et la couleur de ses fleurs. De ces variétés, les unes sont surtout ornementales (fig. 28); d'autres sont plus particulièrement médicinales. La plus connue à cet égard est celle qu'on a appelée **Pensée sauvage**, *Viola tricolor* var. *arvensis* des auteurs (*Viola agrestis* Jord., *V. segetalis* Jord. et *V. gracilescens* Jord).

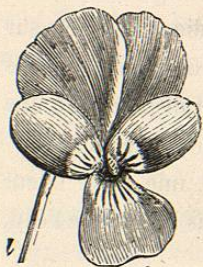


Fig. 28.

Cette plante a des tiges anguleuses, étalées, dressées, grisâtres, tomenteuses ou presque glabres, flexueuses, striées, à entrenœuds plus courts que les feuilles. Celles-ci sont sessiles sur la tige, ovales, profondément crénelées, munies à leur base de grandes stipules palmatifides, à lobe médian plus large et ressemblant aux feuilles. Les fleurs ont une corolle irrégulière, variée de lilas et de jaune pâle, à pétales égalant ou dépassant un peu le calice. Ces fleurs ont du reste la structure normale des fleurs de violette (voyez *Fleurs de violette*).

La Pensée sauvage a une odeur douceâtre et mucilagineuse. Elle contient du mucilage et une matière colorante jaune.

HYPERICINÉES

13. MILLEPERTUIS.

Herbe de la Saint-Jean. — *Hypericum, Herba Hyperici, Summitates Hyperici.*

Fig. 28. — *Viola tricolor*: variété à grande fleur ornementale.

Le Millepertuis (*Hypericum perforatum* L.), plante commune dans toute l'Europe, donne à la pharmacie ses sommités fleuries.

La tige est haute de 2 à 4 décimètres, glabre, rameuse, munie de deux lignes longitudinales peu saillantes. Elle est couverte de feuilles opposées, sessiles, ovales, oblongues ou linéaires, vertes sur les deux faces, portant des points noirs sur les bords et toutes remplies de points glanduleux, translucides, qui, lorsqu'on regarde le limbe par transparence, lui donnent l'apparence d'une feuille percée de petits orifices. La partie supérieure de la tige porte une grappe corymbiforme de belles fleurs jaunes ayant : 5 sépales linéaires lancéolés aigus; 5 pétales plus grands que les sépales, ponctués de noir sur les bords; des étamines nombreuses, plus courtes que les pétales, soudées par les filets en trois faisceaux opposés aux pétales et portant sur le connectif des anthères une glande noirâtre; un ovaire à 3 loges, surmonté de 3 styles d'un rouge foncé.

L'odeur de la plante est balsamique : la saveur à la fois balsamique, amère et astringente.

L'*Hypericum* contient une huile essentielle et une matière colorante rouge, qui est surtout très-abondante dans les boutons de la fleur et aussi sur les capsules qui lui succèdent. Ces fruits portent sur chaque valve des bandelettes longitudinales et de nombreuses glandes rougeâtres.

La plante se distingue nettement de l'*Hypericum tetrapterum* Fries, par l'absence des quatre ailes qu'on trouve sur la tige de cette espèce, et de l'*Hypericum quadrangulum* L., parce que cette dernière a quatre angles bien marqués, des fleurs ponctuées de noir sous la capsule et sous les sépales et non simplement aux bords des pétales.

POLYGALÉES

14. POLYGALA.

Herba Polygalæ et Radix Polygalæ.

L'espèce vraiment officinale de **Polygala** est le *Polygala amara*

L.; mais on lui substitue très-souvent le *Polygala vulgaris* L. Ces deux plantes ont les caractères génériques suivants : Fleurs irrégulières (fig. 29, a); calice à 5 sépales inégaux dont les deux in-

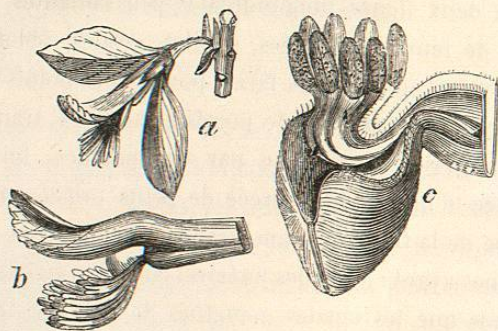


Fig. 29.

térieurs (ailes) pétaloïdes, plus développés que les autres; corolle à 3 pétales inégaux dont l'inférieur (fig. 29, c) appelé carène, plus

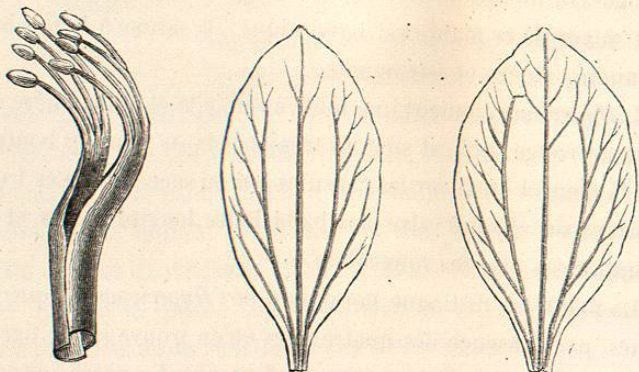


Fig. 30.

Fig. 31.

Fig. 32.

grand et concave; étamines 8, monadelphes, à tube divisé en 2 phalanges de 4 étamines chacune (fig. 30); ovaire libre à 2 carpelles.

Les *Polygala* sont employés frais ou à l'état sec : on recueille

Fig. 29. — *Polygala vulgaris* : a, fleur entière ; b, pétales supérieurs soudés ; c, étamines et pétale inférieur.

Fig. 30. — Étamines diadelphes du *Polygala vulgaris* L. Les deux androphores se composent chacun de quatre étamines.

Fig. 31. — Sépale intérieur (aile) du *Polygala amara* L.

Fig. 32. — Sépale intérieur du *Polygala vulgaris* L.

la plante entière avec sa racine au moment de la floraison. Le *Polygala amara* L. a une souche épaisse de 1 millim., longue de 4 à 6 cent., jaunâtre ou brune, avec une écorce mince et un bois de couleur blanche. Cette souche émet d'un côté des fibres radicales, de l'autre un certain nombre de tiges aériennes dressées. Les feuilles inférieures en rosette sont larges, obovées ou spatulées, longues de 1 cent.; celles des rameaux bien plus petites, oblongues, atténuées en coin. Les fleurs bleues forment une grappe terminale; elles ont une longueur de 5 à 6 millim., dépassant celle des bractées : les ailes sont elliptiques, et munies de 3 nervures (fig. 31), dont les 2 latérales donnent des divisions qui ne s'anastomosent point entre elles, tandis que la nervure médiane est simple et ne se subdivise qu'au sommet en 2 branches qui ne se réunissent que rarement aux nervures latérales : il en résulte tout au plus une simple anastomose entre les nervures longitudinales et non un réseau comme dans les *Polygala vulgaris* L.

Cette dernière espèce, qu'on donne très-souvent à la place du *Polygala amara* L., s'en distingue par ses tiges plus hautes, ses feuilles dont les inférieures sont elliptiques, les supérieures lancéolées, et par des fleurs dont les ailes (fig. 32) sont marquées de 3 nervures, qui se réunissent au sommet par des veines transversales dont les nervilles forment des anastomoses en forme de réseau. La plante a une saveur un peu aromatique, un peu âcre, sans amertume bien marquée.

Il faut aussi distinguer le *Polygala amara* L. du *P. calcarea* Schutz, qui n'en a pas la saveur amère et dont les ailes ont une nervure moyenne anastomosée en arcades, presque depuis son milieu, avec des divisions correspondantes des nervures latérales. On doit aussi le séparer du *P. austriaca* Crantz, dont les fleurs sont plus petites, verdâtres ou bleuâtres et à ailes munies également de nervilles anastomosées.

Le *Polygala amara* L. a une saveur amère, très-marquée, tant à l'état sec qu'à l'état frais. Il contient une substance spéciale, qui lui donne cette saveur : c'est la *Polygalamine*.

PAPILIONACÉES.

Les Légumineuses Papilionacées se reconnaissent aux caractères suivants : Feuilles stipulées, composées, trifoliolées ou pinnées, parfois réduites à une seule foliole ; fleurs à corolle papilionacée (fig. 33), c'est-à-dire composée de 5 pétales inégaux, dont un supérieur étalé en *étendard* (a), deux latéraux plus petits nommés *ailes* (b), deux inférieurs réunis ensemble et soudés le plus souvent sur une grande partie de leur longueur, de manière à figurer une pièce, qu'à cause de sa forme on a nommée *carène* (c). Les étamines sont au nombre de 10, tantôt libres, tantôt monadelphes, le plus souvent réunies neuf ensemble (fig. 34)

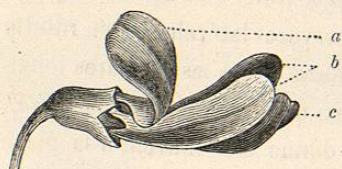


Fig. 33.



Fig. 34.

en un faisceau, qui laisse la dixième isolée (diadelphes). Le fruit est une gousse.

Les deux seuls genres qui fournissent des produits appartenant à la division des herbes, sont faciles à distinguer :

- | | |
|---|---------------------|
| Fleurs à étamines diadelphes ; feuilles toutes trifoliolées ;
gousse petite, indéhiscente..... | 15. Mélicot. |
| Fleurs à étamines monadelphes ; feuilles toutes, ou au moins les supérieures, unifoliolées ; gousse déhiscente. | 16. Genéts. |

15. MÉLILOT.

Herba Meliloti, Herba Meliloti citrini.

Deux espèces très-rapprochées l'une de l'autre donnent assez

Fig. 33. — Corolle papilionacée : a, étendard ; b, les ailes ; c, carène formée de deux pétales soudés.

Fig. 34. — Étamines diadelphes du *Robinia Pseudo-Acacia* L.

indifféremment le **Mélicot officinal** ; ce sont le *Melilotus officinalis* Lam. (*Melilotus arvensis* Wall.) et le *Melilotus macrorhiza* Pers. (*Melilotus officinalis* Willd, *Melilotus altissima* Thuill.). Ces plantes, toutes deux communes dans nos régions, sont cueillies au moment de leur floraison, séchées et envoyées en bottes dans nos pharmacies. Elles ont comme caractères communs :

Feuilles trifoliolées. Fleurs disposées en grappes axillaires, grêles et allongées. Corolle papilionacée caduque ; étamines diadelphes. Gousse petite, mono- ou disperme, exserte, indéhiscente, ovoïde ou oblongue, droite. Plantes sèches d'une odeur forte, rappelant celle de la fève Tonka.

Le *Melilotus officinalis* Lam. se vend en petites bottes de 20 à 25 cent. de long : les tiges sont dressées, rameuses ; les feuilles inférieures ont des folioles obovées dentées, les supérieures des folioles oblongues, également dentées. Les grappes de fleurs sont plus longues que les feuilles à l'aisselle desquelles elles se développent. Les fleurs ont une corolle jaune, rarement blanche, dont l'étendard est plus long que les ailes, qui sont elles-mêmes plus longues que la carène. Le fruit est une gousse glabre, verdâtre à la maturité.

Le *Melilotus macrorhiza* Pers. est plus grand dans toutes ses parties que l'espèce précédente : on le vend en bottes de 30 à 35 cent., moins mêlées de plantes étrangères et plus aromatiques. Les grappes de fleurs sont beaucoup plus longues que les feuilles : les fleurs sont jaunes, à pétales sensiblement égaux entre eux. Les gousses sont noirâtres à maturité.

Chez ces deux espèces l'odeur se développe surtout par la dessiccation. Elle est due à un principe odorant analogue à la *Coumarine* de la fève Tonka, qui paraît combiné avec un acide, nommé *mélicotique*.

16. GENËT DES TEINTURIERS.

Généstrole. — *Herba Genistæ seu Genistæ tinctoriæ*.

L'*Herba Genistæ* des pharmaciens est la plante fleurie du *Genista tinctoria* L., espèce commune dans les pâturages secs, les collines et les lisières des bois de presque toute l'Europe. On recueille la partie supérieure des rameaux de l'année, qui présentent les caractères suivants :

Tiges striées, glabres ou couvertes vers le haut de quelques poils rares; feuilles unifoliolées, presque sessiles, oblongues elliptiques ou oblongues lancéolées, entières, ciliées sur les bords, marquées de 3 nervures longitudinales. Les fleurs, insérées chacune à l'aisselle d'une bractée foliacée, forment des grappes terminales, se groupant en une panicule pyramidale. Elles sont jaunes d'or, petites, formées d'un calice à 2 lèvres, d'une corolle papilionacée et de 10 étamines monadelphes. La gousse est linéaire, glabre et brune.

D'autres espèces de *Genista* ont été aussi employées, et particulièrement le *Genista purgans* Lam., dont les feuilles unifoliolées, comme celles du *Genista tinctoria* L., sont pubescentes, ainsi que les gousses. Dans certaines pharmacopées, le *Genista scoparia* Lam. (*Sarothammus scoparius* Vimm.) est la plante à laquelle on rapporte l'*Herba Genistæ* des pharmacies. Il est facile à distinguer des précédents à ses rameaux effilés, marqués de 2 angles saillants; à ses feuilles inférieures pétiolées et trifoliolées; à ses grandes fleurs jaunes; à sa gousse plane, velue sur les bords.

ROSACÉES.

Les espèces de Rosacées, qu'on trouve dans les pharmacies à l'état d'herbes fleuries, rentrent dans les deux tribus de la famille qu'on a désignées sous le nom de *Dryadées* et de *Spiréacées*. On les reconnaît toutes à leurs feuilles stipulées,

composées pinnées, à folioles le plus souvent incisées-dentées; à la régularité de leurs fleurs à 5 divisions; à leurs étamines indéfinies insérées sur le calice, et enfin, dans les deux divisions auxquelles nous avons à faire, à leurs petits carpelles soit monospermes, soit polyspermes et contournés en spirale, placés sur un réceptacle convexe et saillant ou concave et creusé dans le tube du calice.

Les différences entre les trois plantes, que nous avons à étudier, se résument très-facilement de la manière suivante :

Calice muni de petites épines crochues; carpelles 1 ou 2 dans le tube du calice.....	17. Aigremoine.
Calice muni d'un calicule; carpelles monospermes sur un réceptacle convexe sec.....	18. Argentine.
Calice nu; carpelles contournés en spirale dans le tube du calice.....	19. Ulmaire.

17. AIGREMOINE.

Herba Agrimonix, Herba Lappulæ hepaticæ.

C'est l'*Agrimonia Eupatoria* L., espèce commune en Europe aux bords des prés et le long des chemins. On la recueille d'ordinaire au moment où elle est près de fleurir.

Ses tiges sont velues, rameuses supérieurement, et portent des feuilles alternes, fortement stipulées à leur base. Les stipules sont grandes, semi-sagittées, incisées, dentées; les feuilles pinnatiséquées ont 9 ou 11 segments, oblongs lancéolés, incisés-dentés, augmentant de grandeur depuis la base de la feuille jusqu'au sommet, qui porte un grand segment pétiolé. Elles ont, en outre, sur toute la longueur, de petits segments entremêlés aux grands. Ces feuilles sont molles et velues, cendrées à la face inférieure.

Les boutons de fleurs, disposés en épis terminaux, montrent un petit calice turbiné à 5 divisions, reconnaissable à de nombreuses spinules subulées et crochues qui le hérissent au dessous du limbe. Dans le bouton, on trouve 5 petits pétales; 10 à

20 étamines, et un ou deux petits carpelles contenus dans le tube du calice.

La plante est astringente et donne à la distillation une essence jaunâtre, d'odeur agréable.

Une espèce voisine plus grande dans toutes ses parties, dont les feuilles sont vertes sur les deux faces et couvertes en dessous de glandes sessiles et odorantes, l'*Agrimonia odorata* L., participe des propriétés de l'Aigremoine ordinaire, et doit même être préférable à cause de son odeur beaucoup plus prononcée et de sa saveur amère et aromatique.

18. ARGENTINE.

Ansérine. — *Herba Anserina seu Argentina.*

L'**Argentine** ou **Ansérine** est le *Potentilla Anserina* L., plante commune le long des chemins et des fossés.

Ses tiges sont filiformes, longues de 30 à 60 cent., rameuses; garnies de feuilles pinnatiséquées, à 7-12 paires de folioles, entremêlées de petits segments. Ces folioles sont oblongues, incisées-dentées, veloutées et argentées en dessous, vertes en dessus, quelquefois blanches sur les deux faces. Les fleurs sont solitaires à l'aisselle d'une bractée, longuement pédonculées, dressées. Elles ont un calice à 5 divisions, doublé d'un calicule; une corolle à 5 pétales jaunes; de nombreuses étamines, et, au milieu, un réceptacle convexe, sec, portant de nombreux achaines pourvus d'un style latéral.

19. ULMAIRE.

Reine des prés. — *Herba Ulmaria seu Regina pratensis.*

La **Reine des prés** (*Spiraea Ulmaria* L.) est une belle plante de nos prés humides. On en recueille soit les sommités fleuries, soit la plante presque tout entière au moment de la floraison, c'est-à-dire au mois de juin et de juillet.

La tige, haute de un mètre, est anguleuse et rougeâtre, elle porte des feuilles grandes, pinnatiséquées, pourvues de stipules semi-lunaires, dentées. Les folioles, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, sont au nombre de 7 à 9, entremêlées de plus petits segments; elles sont ovales ou ovales-lancéolées, inégalement dentées et incisées; la supérieure impaire est plus grande que les autres et ordinairement trilobée. Les fleurs odorantes sont disposées en cymes qui se réunissent en une grande panicule corymbiforme. Chacune d'elles est petite et porte un calice à 5 divisions; 5 pétales blancs; des étamines nombreuses, et 5-9 carpelles pluriovulés, courbés et connivents en spirale.

La Reine des prés contient une matière colorante jaune cristallisable et une essence remarquable composée d'une partie neutre et d'une partie acide, qu'on a nommée *acide salicileux* ou encore *hydrure de salicile*.

OMBELLIFÈRES.

Deux plantes seulement rentrent dans cette subdivision par-

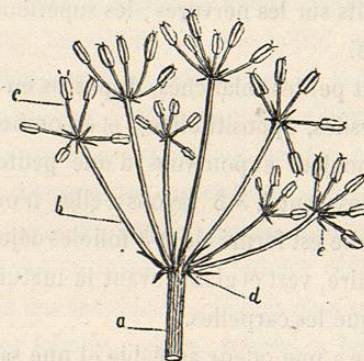


Fig. 35.

faitement caractérisée par l'inflorescence en ombelle (fig. 35) de petites fleurs à ovaire adhérent, ou de fruits formés de deux

Fig. 35. — Ombelle du *Bunium Bulbocastanum* L. : a, sommet de l'axe primaire; b, les axes secondaires; d, involucre.

carpelles monospermes. Ce sont la **Grande Ciguë** et le **Cerfeuil**. Elles sont très-faciles à distinguer l'une de l'autre par un grand nombre de caractères ; nous n'indiquerons que les suivants :

Plante à odeur de souris ; carpelles arrondis, à côtes crénelées..... 21. **Grande Ciguë**.
Plante aromatique ; carpelles longuement linéaires, munis d'un bec plus court qu'eux. 20. **Cerfeuil**.

20. CERFEUIL.

Herba Cerefolii seu Chærophylli.

Le **Cerfeuil** (*Anthriscus Cerefolium* Hoffm., *Scandix Cerefolium* L.) est cultivé dans nos jardins et souvent spontané. C'est une plante de 30 à 80 cent. de haut, à tige dressée, épaisse et pubescente sous les nœuds, striée et rameuse. Les feuilles sont très-tendres et minces, d'un vert pâle et presque glabres ; les inférieures sont longuement pétiolées, bipinnatiséquées, à segments ovales pinnatifides, brillants à la face inférieure, courtement pubescents sur les nervures ; les supérieures sessiles sur une gaine étroite.

Les fleurs sont petites, blanches, disposées en ombelles latérales presque sessiles, oppositifoliées, et en ombelles terminales paraissant pédonculées et pourvues d'une petite feuille à leur base. Ces ombelles sont à 3-5 rayons ; elles n'ont pas d'involucre ; l'involucelle est formé de 2-3 folioles déjetées d'un côté. Le fruit est linéaire, vert et glabre avant la maturité, muni d'un bec plus court que les carpelles.

Toute la plante a une odeur agréable et une saveur parfumée sans amertume.

L'*Anthriscus sylvestris* Hoffm., ou **Cerfeuil sauvage** (*Herba Chærophylli sylvestris*), qu'on emploie dans quelques pays, a une odeur forte et désagréable. Sa tige est fistuleuse, canaliculée ; ses feuilles sont luisantes, ciliées ; ses ombelles longuement

pédonculées à 8-16 rayons, à involucelles complets et non déjetés d'un seul côté.

21. GRANDE CIGUE.

Feuilles de Grande Ciguë. — *Herba Conii. Herba Cicutæ.*

La **Ciguë officinale** est fournie par le *Conium maculatum* L., plante commune en Europe dans les décombres et aux bords des routes. On la cueille d'ordinaire au moment de la floraison.

Elle est haute de un à deux mètres, d'un vert sombre, complètement glabre et luisante. La tige est fistuleuse, striée, glauque, maculée de brun dans le bas ; elle se divise en nombreux rameaux à la partie supérieure. Les feuilles sont molles, les inférieures très-grandes, ayant environ 20 centimètres de long sur autant de large ; elles sont pétiolées, triangulaires dans leur pourtour. Le pétiole est long, cylindrique, creux et muni à sa base d'une gaine membraneuse qui embrasse la tige ; le limbe est tripinnatiséqué, à segments ovales-oblongs, aigus, incisés-dentés, à dents terminées par une petite pointe blanchâtre. Les feuilles diminuent de dimensions et sont de plus en plus courtement pétiolées, à mesure qu'elles s'élèvent sur la tige, au haut de laquelle elles deviennent sessiles et se rapprochent par 2, 3 ou 5. Les rameaux portent des ombelles terminales, oppositifoliées ou alaires, presque planes, formées de 12-20 rayons. Ces ombelles ont un involucre à folioles réfléchies, lancéolées, acuminées, et des involucelles déjetés d'un seul côté, et formés de 3-4 petites folioles, ovales, réunies à leur base, membraneuses sur les bords, n'ayant pas plus de 5 millimètres, plus courtes que les rayons de l'ombellule. Les fleurs sont blanches, à pétales obcordés, munis d'un lobule très-court, fléchi en dedans. Le fruit est ovoïde, comprimé par le côté, formé de méricarpes à 5 côtes égales, saillantes, ondulées-crênelées.

La plante sèche prend une couleur d'un vert grisâtre ; elle a une odeur vireuse ou nauséuse, désagréable, qu'on a comparée à l'odeur de souris. On doit la garder dans un endroit sec, sans quoi elle se détériore facilement.

Elle contient un alcaloïde azoté et non oxygéné bien connu sous le nom de *conine* ou *conicine*, et qui est le principe actif de la plante.

Il est difficile de confondre la Grande Ciguë avec d'autres Ombellifères, surtout lorsqu'on la cueille en fleurs et en fruits. Les côtes crénelées des méricarpes la distinguent parfaitement des plantes appartenant à d'autres genres. Si on ajoute à ces caractères la glabrescence de ses feuilles et de sa tige, on la séparera très-nettement des *Anthriscus sylvestris* Hoffm., *Cherophyllum bulbosum* L. et *Ch. temulum* L., enfin de l'*Æthusa Cynapium* L., qu'on lui a quelquefois substituée. Les *Anthriscus* et les *Cherophyllum* ont les feuilles pubescentes ou tout au moins ciliées, pas d'involucre et un fruit allongé, sans côtes saillantes. Dans l'*Æthusa Cynapium* L., les pétioles sont pleins, canaliculés, les divisions des feuilles sont ovales, lancéolées, découpées en lanières mucronées ; les ombelles n'ont pas d'involucre ; enfin les involucelles sont formées de 3 longues bractées pendantes, dépassant de beaucoup l'ombellule.

RUBIACÉES.

22. CAILLELAIT.

Caillelait jaune. — *Herba Galii lutei*.

Le **Caillelait jaune** (*Galium verum* L., *G. luteum* Lam.) vient en abondance dans les prairies, les haies et les collines de l'Europe.

Ses tiges de 2-5 décimètres sont obscurément quadrangu-

lares, couvertes de feuilles verticillées par 8-12. Ces feuilles sont roides, étroitement linéaires, luisantes et vertes en dessus, brièvement pubescentes et blanchâtres en dessous ; leurs bords sont réfléchis et laissent entre eux une sorte de canal étroit, marqué en son milieu d'une nervure saillante. Les fleurs sont nombreuses, en panicules terminales, très-rameuses, oblongues ou pyramidales ; elles sont très-petites, de couleur jaune foncé, formées d'un petit calice à limbe presque nul ; d'une corolle rotacée, plane, à 4 lobes obtus, brièvement apiculés ; de 4 étamines ; d'un ovaire infère soudé avec le tube du calice. Le fruit est sec, à 2 carpelles presque globuleux, lisses, glabres ou velus.

Les fleurs du *Galium luteum* Lam. ont une odeur douce. La plante contient de l'acide gallique, de l'acide citrique et de l'acide *rubichlorique* (1).

On emploie aussi le **Caillelait blanc** (*Herba Galii albi*). C'est le *Galium Mollugo* L., dans lequel un certain nombre de botanistes ont distingué plusieurs espèces, entre autres le *Galium elatum*, Thuill., et le *G. erectum*, Huds. Ces plantes ont une tige tétragone, des feuilles verticillées par 6 à 8, linéaires, oblongues ou obovales, mucronées au sommet, rudes sur les bords. Les fleurs forment un panicule ample à rameaux étalés ; elles sont petites, d'un blanc plus ou moins pur, à divisions cuspidées. Le fruit est glabre, faiblement rugueux.

DIPSACÉES.

23. SCABIEUSE OFFICINALE.

Mors du Diable. — *Herba Succisæ seu Morsus Diaboli*.

La **Scabiouse officinale** est le *Scabiosa succisa* L. (*Succisa pratensis* Moench.), qui habite les terrains humides, tourbeux ou

(1) Schwarz, *Annal. Chem. und Pharmacie*, LXXX, 333.